

Démarche : Dérogation PL au départ du Vaucluse

Organisme : Service Usages de la Route

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

Ce formulaire vous permet de déposer une demande de dérogation à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises de plus de 7,5 tonnes de P.T.A.C. :

- les WE (entre le samedi 22h et le dimanche 22h)
- les jours fériés (entre 22h la veille et 22h le jour férié).

L'arrêté du 16 avril 2021, relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes prévoit des clauses dérogatoires temporaires pour certains cas spécifiques.

L'arrêté dans le chapitre II de son article 5 prévoit que ces dérogations doivent justifier d'un caractère exceptionnel, répondre à une situation de crise ou d'événements d'une particulière gravité.

Ce formulaire concerne exclusivement les dérogations au départ du département de Vaucluse.

Nom de l'entreprise du demandeur

adresse postale du demandeur

Civilité de la personne à contacter

☐ Mme

☐ M.

Nom de la personne à contacter

Numéro de téléphone de la personne à contacter

Dérogation PL au départ du Vaucluse

Adresse électronique de la personne à contacter

Le lieu de départ du PL est situé dans le département de Vaucluse

Dans le cas contraire, veuillez adresser votre demande au département de départ du transport.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je certifie que ma demande concerne les PL, dont le poids, la largeur et la longueur des éléments transportés sont conformes au code de la route.

En cas de doute, consultez le lien suivant : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23661>

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Coordonnées du transporteur (si différent du demandeur)

Nom du transporteur

Adresse postale du transporteur

Numéro de téléphone du transporteur

Adresse électronique du transporteur

Motif de la demande

Motif du transport

En application du Chapitre II de l'article 5 de l'arrêté du 16/04/2021.

Cliquer dans la case pour afficher le menu déroulant

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Véhicules qui assurent un transport de marchandises pour répondre à des besoins indispensables ou urgents à la suite d'un événement imprévu tel qu'une panne ou une avarie bloquante dans un établissement recevant du public de 1ère ou 4ème catégorie, un navire professionnel ou un site de production

☐ Véhicules qui assurent l'approvisionnement de centres de distributions menacés de pénurie

☐ Véhicules qui assurent le transport de marchandises nécessaires au fonctionnement en service continu de certains services ou unités de production, tels que définis en annexe II de l'arrêté du 16/04/2021. Lorsqu'elles portent sur le transport de marchandises dangereuses, ces dérogations sont instruites et délivrées selon les modalités définies à l'annexe III de l'arrêté du 16/04/2021

☐ Véhicules qui assurent le transport de marchandises qui contribuent à l'exécution de services publics afin de répondre à des besoins collectifs immédiats ou qui concourent à des travaux ou des opérations pour lesquelles la sécurité et l'ordre public justifient que ces véhicules circulent pendant une période d'interdiction de circulation

Dérogation PL au départ du Vaucluse

- ☐ Véhicules qui assurent le transport de marchandises pour approvisionner et évacuer le linge propre et sale des structures hôtelières d'une capacité d'au moins 200 chambres par structure y compris la collecte ou la livraison de linge concernant plusieurs hôtels implantés sur une même unité d'accueil, telle que parc d'attraction ou centre de vacances
- ☐ Véhicules qui assurent le transport des aliments composés pour les animaux dans les élevages
- ☐ Véhicules qui assurent le transport des marchandises issues ou nécessaires à une unité de production manufacturière fonctionnant certains samedis, dimanches ou jours fériés, à l'exclusion des transports de marchandises dangereuses, lorsque le demandeur justifie que le stockage de ces marchandises sur le site de production n'est pas possible pour des raisons techniques ou de viabilité économique. La dérogation est limitée à un rayon maximum de 50 km autour du site de production et doit permettre de résoudre l'impossibilité de stockage décrite précédemment
- ☐ Véhicules qui assurent le pré ou post acheminement de marchandises transportées par voie fluviale ou ferroviaire, dans un rayon maximum de 150 km à partir du terminal fluvial ou ferroviaire intermodal concerné

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Motif de la demande : Pièce justificative n°1

Joindre tout document permettant d'apprécier le caractère indispensable de la demande (ex : contrats, contraintes, caractères imprévisibles).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Pièce justificative n°2

Joindre tout document permettant d'apprécier le caractère indispensable de la demande (ex : contrats, contraintes, caractères imprévisibles).

Période demandée et/ou dates particulières

Date et heure du début et de fin de la période

La dérogation ne peut excéder un an.

(renseignez comme suit, pour ex : du 01/01/année N 22h00 au 01/03/année N 22h00 OU "aucune" si non concerné)

"samedis noirs"

sélectionner "aucun" si aucun jour concerné

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ tous
- ☐ aucun
- ☐ 3 janvier 2026
- ☐ 10 juillet 2026
- ☐ 1 août 2026
- ☐ 15 août 2026
- ☐ 22 août 2026
- ☐ 26 décembre 2026

Dérogation PL au départ du Vaucluse

jours fériés

sélectionner "aucun" si aucun jour concerné

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ tous
- ☐ aucun
- ☐ 1er janvier
- ☐ lundi de Pâques
- ☐ 01 mai
- ☐ 08 mai
- ☐ jeudi de l'Ascension
- ☐ lundi de Pentecôte
- ☐ 14 juillet
- ☐ 15 août
- ☐ 1er novembre
- ☐ 11 novembre
- ☐ 25 décembre

weekends

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ semaine 1
- ☐ semaine 2
- ☐ semaine 3
- ☐ semaine 4
- ☐ semaine 5
- ☐ semaine 6
- ☐ semaine 7
- ☐ semaine 8
- ☐ semaine 9
- ☐ semaine 10
- ☐ semaine 11
- ☐ semaine 12
- ☐ semaine 13
- ☐ semaine 14
- ☐ semaine 15
- ☐ semaine 16
- ☐ semaine 17
- ☐

Dérogation PL au départ du Vaucluse

- ☐ semaine 19
- ☐ semaine 20
- ☐ semaine 21
- ☐ semaine 22
- ☐ semaine 23
- ☐ semaine 24
- ☐ semaine 25
- ☐ semaine 26
- ☐ semaine 27
- ☐ semaine 28
- ☐ semaine 29
- ☐ semaine 30
- ☐ semaine 31
- ☐ semaine 32
- ☐ semaine 33
- ☐ semaine 34
- ☐ semaine 35
- ☐ semaine 36
- ☐ semaine 37
- ☐ semaine 38
- ☐ semaine 39
- ☐ semaine 40
- ☐ semaine 41
- ☐ semaine 42
- ☐ semaine 43
- ☐ semaine 44
- ☐ semaine 45
- ☐ semaine 46
- ☐ semaine 47
- ☐ semaine 48
- ☐ semaine 49
- ☐ semaine 50
- ☐ semaine 51
- ☐

Nature du chargement

Nature du chargement

Est-ce un transport de matières dangereuses ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Préciser le code ONU

Renseigner "aucun" si pas de code ONU

Avis de la Commission Interministérielle des Transports de Matière Dangereuse

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Avis de la Commission Interministérielle des Transports de Matière Dangereuse

Lieu de destination

Département d'arrivée

Indiquer le ou les départements d'arrivée

Département(s) traversé(s)

Indiquer le ou les départements traversés

Itinéraire

Lieu de départ

Précisez l'adresse exacte du lieu de départ

Lieu de chargement

Précisez l'adresse exacte du lieu de chargement

Lieu d'arrivée

Précisez l'adresse exacte du lieu d'arrivée

Dérogation PL au départ du Vaucluse

Lieu de déchargement

Précisez l'adresse exacte du lieu de déchargement

Précision concernant les véhicules

Nombre de véhicules

Indiquer le nombre de véhicules concernés par ce transport

Carte(s) grise(s) du ou des véhicule(s)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie des cartes grises

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie des cartes grises

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie des cartes grises

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie des cartes grises

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie des cartes grises

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie des cartes grises

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie des cartes grises

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie des cartes grises

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie des cartes grises

Éléments complémentaires

Commentaires complémentaires

Toute information que vous souhaitez porter à votre dossier

Dérogation PL au départ du Vaucluse

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Autres pièces complémentaires

Tout document que vous souhaitez ajouter à votre dossier

Validation du formulaire

J'atteste l'exactitude des renseignements et documents transmis

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non